



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET DU PREFET

N° Spécial

21 Mai 2019

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial CABINET du 21 Mai 2019

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB/BRE N° 2019-362	06.05.2019	Arrêté accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement	3
CAB/BRE N° 2019-363	06.05.2019	Arrêté accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement	3
CAB/BRE N° 2019-364	10.05.2019	Arrêté accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement	4
CAB/BRE N° 2019-365	10.05.2019	Arrêté accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement	5
CAB/BRE N° 2019-366	10.05.2019	Arrêté accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement	5
CAB/BRE N° 2019-367	10.05.2019	Arrêté accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement	6
CAB/BRE N° 2019-368	10.05.2019	Arrêté accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement	7
CAB/BRE N° 2019-369	10.05.2019	Arrêté accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement	8
CAB/BRE N° 2019-370	10.05.2019	Arrêté accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement	8
CAB/BRE N° 2019-385	15.05.2019	Arrêté accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement	9

CABINET DU PREFET

Arrêté CAB/BRE n° 2019/362 accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement.

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Madame Laure RAINAUT, commissaire central adjoint d'Asnières-sur-Seine

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 6 mai 2019

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2019/363 accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement.

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Aloïs AMRHEIN, gardien de la paix

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 6 mai 2019

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2019/364 accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement.

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Quentin DURAN, gardien de la paix

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 10 mai 2019

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2019/365 accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement.

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille d'argent 2^{ème} classe pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Wilfried BEAUFILS, brigadier-chef de police

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 10 mai 2019

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2019/366 accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement.

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Michel BURLE, gardien de la paix

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 10 mai 2019

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2019/367 accordant la médaille d'acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement.

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Yorick ROUALIN, gardien de la paix

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 10 mai 2019

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2019/368 accordant la médaille d'Acte de Courage et de Dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour Acte de Courage et de Dévouement ;

Vu le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 5 septembre 2018 ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Alexandre FIRMIN

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Nanterre, le 10/05/2019

Le Préfet

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2019/369 accordant la médaille d'Acte de Courage et de Dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour Acte de Courage et de Dévouement ;

Vu le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 29 avril 2019 ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Madame Pauline ROZET

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Nanterre, le 10/05/2019

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2019/370 accordant la médaille d'Acte de Courage et de Dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour Acte de Courage et de Dévouement ;

Vu le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 29 avril 2019 ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Eric TANG

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Nanterre, le 10/05/2019

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2019/385 accordant la médaille d'Acte de Courage et de Dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour Acte de Courage et de Dévouement ;

Vu le procès-verbal de la circonscription de sécurité de proximité de Nanterre en date du 14 mai 2019 ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Madame Sandra JIMENO

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Nanterre, le 15/05/2019

Le Préfet,
Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>